

DOCUMENTS A FOURNIR

Visa Mozambique | Tourisme sur passeport

Rappel : Pour que l'on se charge de votre demande, **la première étape est d'effectuer votre commande en ligne**. A l'issue de cette commande en ligne, vous recevrez automatiquement par email cette liste de documents à fournir.

Fournir pour la commande :

- 1 **Bon de commande à imprimer** (ou 1 Feuille libre avec votre numéro de commande).
- 1 **Chèque à l'ordre de "RapideVisa"** (si vous avez choisi de régler par chèque lors de votre commande) : réglant le Total TTC indiqué sur le bon de commande.

Fournir pour CHAQUE demandeur de visa : Ces documents sont exigés par l'ambassade à ce jour

1 **Passeport original (sans protège-passeport), sur lequel sera apposé le visa** : Signé, valable 6 mois après la date de retour, et comprenant 3 pages vierges dont 2 face à face. Attention, l'ambassade peut refuser tout passeport abîmé.

1 **Copie de la page d'identité du passeport** : La page avec la photo et la signature.

1 **Formulaire d'ambassade de demande de visa, disponible en document à télécharger ci-joint** : Dûment rempli en MAJUSCULES, daté et signé. Toutes les rubriques sont à remplir obligatoirement, sauf indication contraire sur le formulaire. Pour l'adresse d'hébergement, indiquez au moins celle de la première nuit.

2 **Photos d'identité récentes identiques** : En original et en couleur.

1 **Copie d'un Justificatif de voyage Aller-Retour détaillé (ex : attestation d'agence, billets d'avion, confirmation de réservation des vols)** : Ce Justificatif de voyage doit mentionner le nom du voyageur, n° de vol ou voyage, la compagnie de transport, les dates et les destinations. [Ou 1 Copie d'un justificatif aller et d'un justificatif de continuation, avec copie du visa du pays de continuation.]

1 **Copie d'une attestation d'assurance** : Couvrant les frais médicaux et les rapatriements au Mozambique pendant la durée du séjour.

RapideVisa peut vous fournir une assurance Mutuaide (Groupama) reconnue par l'Ambassade, couvrant 100.000 € de frais médicaux. Vous pouvez la commander pendant votre commande de visa, ou ultérieurement dans notre rubrique "Assurances séjours". Nous joindrons l'attestation à votre dossier après sa réception, et nous vous la transmettrons avec votre commande.

**1 Justificatif de logement, au choix :**

- 1 Copie d'une confirmation de réservation d'hôtel rédigée sur papier à en-tête avec les coordonnées complètes, tamponnée et signée par l'hôtel.

ou

- 1 Copie d'une attestation nominative tamponnée d'un tour-opérateur, certifiant le nom du ou des hôtels

ou

- Pour les personnes hébergées chez un particulier, la copie recto-verso de sa carte d'identité + un certificat d'hébergement certifié par un notaire "Cartorio" au Mozambique.

**1 Copie d'un justificatif de domicile en France de moins de 3 mois :** facture internet, téléphone ou

électricité.



Supplément en cas d'arrivée par voie terrestre : Une lettre ou attestation détaillant le voyage et les postes frontières prévus.

**Suppléments pour les mineurs :** 1 Copie du livret de famille (pages époux, épouse et mineur concerné)

+ uniquement si un parent manque dans la demande de visas, rajouter 1 Copie de la pièce d'identité du parent manquant, et 1 lettre d'autorisation parentale de voyage pour mineur, datée et signée, de ce parent manquant.
